



BTS METIERS DE LA COIFFURE

RNCP 37963 – Niveau 5

Certificateur : Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse
Arrêté : 28/03/2011

LES OBJECTIFS

- Conception et réalisation de techniques professionnelles ;
- Veille et innovation ;
- Elaboration, mise au point et analyse de protocole ;
- Conseil et vente de produits, de services et de matériels ;
- Elaborer, suivre et adapter le projet d'exploitation ;
- Participer à la gestion de l'entreprise et à la mesure des performances ;
- Gestion et encadrement du personnel ;
- Participer au lancement de produits, matériels et services ;
- Développer la relation de services ;
- Gérer et développer le portefeuille client.

LES DÉBOUCHÉS

Le titulaire du BTS Métiers de la coiffure est un technicien hautement qualifié. Il peut occuper des postes de chef d'entreprise, responsable de point de vente, conseiller-formateur ou d'assistant directeur artistique.

LE PROGRAMME

Le BTS est composé de 4 Blocs de compétences, selon la fiche détaillée dans le lien suivant : [RNCP 37963](#)

- ⇒ **Management et gestion d'entreprise**
- ⇒ **Veille scientifique et innovation**
- ⇒ **Adaptation des prestations de coupe et coiffage à la clientèle**
- ⇒ **Veille artistique et stratégie commerciale**

Le contenu de chaque bloc est disponible sur demande, un plan de formation complet vous sera délivré à l'entrée en formation.

LES MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Pédagogie de l'alternance s'appuyant sur les acquis de l'entreprise
- Mise en situation
- Pédagogie par l'expérimentation
- Effectifs des groupes adaptés aux enseignements
- Enseignants professionnels issus du métier.
- Encadrement et suivi pédagogique de l'apprenant.

Les IMA disposent d'espaces pédagogiques dédiés à la formation dont : des plateaux techniques d'exception, salles de cours adaptées, équipements numériques, plateaux sportifs en interne ou externe au site, un espace de restauration.

Durée et horaires

1365H en 2 ans
Horaires de cours possibles
entre 8h et 18h

Modalités

Alternance 1 semaine sur 2 au
CFA et en entreprise

Les conditions d'admission

En apprentissage :
Être âgé(e) entre 16 et 29 ans

Les prérequis

Être titulaire du BP Coiffure

Les tarifs

Apprentissage : coût de formation déterminé et pris en charge par l'opérateur de compétences de l'entreprise (OPCO)

La formation exige du matériel individuel et une tenue professionnelle financés pour un montant maximum de 500€ par l'OPCO

LES MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- ⇒ Préinscription sur le site web www.ima95.fr ou en direct lors des JPO, salons, jusqu'au 15/12 en 2 ans. Démarrage de la formation entre septembre et novembre.
- ⇒ Entretien de positionnement
- ⇒ Atelier de découverte, accompagnement à la recherche d'entreprise.
- ⇒ Contractualisation et convocation à la formation.

LES MODALITÉS D'ÉVALUATIONS

Le BTS "métier de la coiffure" est un diplôme validé par une épreuve ponctuelle en fin de formation, fixée par l'Éducation nationale.

Évaluations intermédiaires écrites, orales et pratiques tout au long du cycle.

L'ensemble des blocs doit être validé pour obtenir le diplôme.

Poursuite de formation en :

- Brevet de Maîtrise
- Licences professionnelles

Nous mettons tout en œuvre pour rendre accessibles nos formations aux personnes en situation de handicap. Afin d'établir les modalités d'adaptation nécessaires, merci de nous contacter en amont de toute inscription.

Référent handicap :
handicap.95@cma-idf.fr

LIEUX DE FORMATION ET CONTACTS



IMA Val Parisis
UAI 09511963T

Service des développeurs de l'apprentissage
par téléphone au 01.34.27.44.80
ou par mail :
developpeurs.imavalparisis@cma-idf.fr



Ce projet est cofinancé par le Fonds Social Européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020



MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI
ET DE L'INSERTION
*Liberté
Égalité
Fraternité*